

2APN

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros

Siège social : 48 rue de Paris

77860 SAINT GERMAIN SUR MORIN

RCS MEAUX 812 621 852

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 2 MARS 2026

La Société « MELORIE »,

Société par actions simplifiée au capital de 622.300 euros

Ayant son siège social à ROISSY EN BRIE (77680) - 57 avenue Mozart

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 889 696 548

Associée unique, seule propriétaire des 200 actions de 100 euros composant le capital social de la société 2APN ci-dessus désignée,

Représentée par Monsieur Aomar EL KRID, son Président également Président de la Société 2APN,

A pris les décisions suivantes à la suite de la cession du fonds de commerce exploité par la société sous l'enseigne Firmin à effet du 6 novembre 2025 :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts.

PREMIERE DECISION

Le siège social de la société est transféré à compter de ce jour à ROISSY EN BRIE (77680) – 57 avenue Mozart.

DEUXIEME DECISION

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence de la manière suivante, savoir :

« Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à : **ROISSY EN BRIE (77680) - 57 avenue Mozart.**

Il peut être transféré par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. »

De tout ce que dessus, M. Aomar EL KRID, ès qualité de Président de la SAS MELORIE, associée unique et de Président de la Société 2APN, a dressé et signé le présent procès-verbal.

M. Aomar EL KRID

